



# REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail Justice Solidarité*

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉLECTIONS



REGION DE : KANKAN

PRÉFECTURE DE : KEROUANE

N°001/MATD/DGE/DRE/DPE/KRN/2026

Le Directeur Préfectoral des Elections

A

Monsieur le Préfet de Kérouané

**Objet : Soit-transmis**

Excellence Monsieur le Préfet de Kérouané,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe, la décision portant publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin des nationales à la représentation proportionnelle et au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma franche collaboration.

Kérouané, le 17 Avril 2026

Le Directeur Préfectoral des

Elections

MORY KONATE



Accusé réception  
Kérouané le 17/04/2026

Le Préfet  
*[Signature]*



Col Céa Richard Haba



REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail - Justice - Solidarité*

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS



REGION DE : KANKAN

PRÉFECTURE DE : KEROUANE

N°003/MATD/DGE/DRE/DPE/KRN/2026

Le Directeur Préfectoral des Elections  
A

Monsieur le candida du KUP aux elections  
legislative du 31/05/2026

**Objet : Soit-transmis**

Monsieur le candidat du KUP de Kérouané,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe, la décision portant publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma franche collaboration.

Réçu  
Kérouané 17/04/2026

M. Fabery Kourouma

Kérouané, le 17 Avril 2026

Le Directeur Préfectoral des Elections



MORY KONATE



REPUBLIQUE DE GUINEE

*Travail Justice Solidarité*

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DÉCENTRALISATION

DIRECTION GENERALE DES ELECTIONS



REGION DE : KANKAN

PRÉFECTURE DE : KEROUANE

N°002/MATD/DGE/DRE/DPE/KRN/2026

Le Directeur Préfectoral des Elections

A

Monsieur le candida du GMD aux elections

legislative du 31/05/2026

**Objet : Soit-transmis**

Monsieur le candidat du GMD de Kérouané,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe, la décision portant publication de la liste provisoire des candidatures au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du 31 mai 2026.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Préfet, l'expression de ma franche collaboration.

Réçu à Kérouané  
le 17/04/2026

Faman Kouroema  
Directeur communal  
de la campagne-

Kérouané, le 17 Avril 2026

Le Directeur Préfectoral des Elections



MORY KONATE